

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de
La MANUFACTURE**

Du Lundi 06 novembre 2023 à 18 heures

Présents	
AUZOUX-LAVALLÉ Thierry (CA)	JEANNES Michele (adhérente)
BERTON Benjamin (directeur IUT Evreux)	LANDRAGIN Gwenaëlle (adhérente)
BIZE Manon (adhérente)	LEBLANC François (CA)
BLOIS Eric (Commissaire aux Comptes)	MAGNIEZ Arnaud (CA)
BORDIER Philippe (Président)	SERGENT Magali (adhérente)
BOUSSIN Monique (CA)	WIERCZYNSKI Maurice (adhérent)
CATEZ Christiane (adhérente)	WIERCZYNSKI Nicole (adhérente)
CHEVALIER Antoine (salarié)	GIOVACCHINI Charles (Eure Infos-presse)
CNOCKAERT Dominique (ex directeur)	Paris Normandie (presse)
DA SILVA Cristelle (adhérente)	
Excusés	
DESRUES Hervé (CA)	LEFRAND Guy (Maire d'Evreux)
DUCHAUSSOIR Michel (CA)	CARIOT Geoffrey (ville d'Evreux)
DUVAL Laurence (salariée)	LOISON Daniel (CA)/pouvoir à M BOUSSIN
GRELLE Claire (secrétaire CA)	LIENERE Anne-Laure (adhérente)/pouvoir à Ph BORDIER
HANNOTEAUX Maryvonne (adhérente)	DELAUNE Coralie (adhérente)
JACQUEL Aurelie (adhérente)	

Ordre du jour :

1- Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 2023 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents de l'assemblée.

2- Décision de demander la cessation des paiements de l'association LA MANUFACTURE auprès du Tribunal Judiciaire :

Monsieur Eric BLOIS, commissaire aux comptes de l'association rappelle que la demande de cessation des paiements est une procédure factuelle, qui offre 2 possibilités :

- 1- La demande de redressement judiciaire (les dettes sont gelées), en attendant des recettes espérées.
- 2- La liquidation de l'association, sans attendre d'ajouter d'autres dettes, notamment le versement des salaires.

Monsieur BLOIS remercie l'association et ses divers présidents de lui avoir fait confiance dans sa mission de commissaire aux comptes.

Philippe BORDIER, président, évoque l'originalité de l'association sur Evreux qui a été créée par des parents et animateurs issus de la MJC Bel Ebat pour travailler plus précisément autour des sciences et techniques. Ce fut un travail en cogestion avec les collectivités territoriales, l'Etat, l'agglomération, le Département, la Région, la FFMJC et aujourd'hui les MJC de France.

Il évoque aussi le travail fait par le personnel pendant la crise sanitaire (COVID) en proposant des vidéos ludiques pour « garder le lien ».

François LEBLANC, administrateur, et membre fondateur de La Maison de l'Enfant et des Découvertes remercie l'ensemble du personnel pour le travail accompli depuis la création de l'association en 1992. Il a pu le constater notamment dans le déroulement pendant de

nombreuses années des classes sciences. Le but était d'éveiller chez les enfants le goût pour les sciences et la technologie , voire des vocations professionnelles pour certains... Les administrateurs comme les personnels ont le sentiment de n'avoir pas été compris et reconnus malgré le travail fait en début d'année sur l'écriture du nouveau projet associatif incluant une politique scientifique et industrielle.

François LEBLANC remercie Philippe BORDIER pour son implication, sa présence pour l'association sans déroger ses idées depuis tant d'années.

Claire GRELLE évoque la fête de la science 2023 qui a eu lieu « autrement », avec moins de financements. Elle remercie le travail fait par La Manufacture jusqu'en 2022 et notamment Cécile RAUX qui était coordinatrice de l'évènement.

Benjamin BERTON, directeur de l'IUT, remercie La Manufacture (en effectifs réduits) qui a jusqu'au bout été présente sur la fête édition 2023, avec la présence d'Alicia GAILLARD et Laurence DUVAL en tenant malgré tout un stand dans la perspective de cessation de l'association.

☞ Vote pour la cessation des paiements de l'association :

Votants	= 23
Pour la cessation des paiements	= 18
Contre la cessation des paiement	= 2
Absentions	= 3

Il est donc prononcé la cessation des paiements de l'association. Le tribunal judiciaire d'Evreux sera sollicité en ce sens par le Président Philippe BORDIER.

L'ensemble des personnes présentes regrettent cette situation finale et la disparition de l'association qui œuvrait dans le domaine des sciences sur Evreux, son agglomération et le département de l'Eure.

Bruno LEONARDUZZI, représentant de l'Etat, rappelle que la MED-MANUFACTURE a été une belle aventure portée par des partenariats divers dont la municipalité. Il était déjà présent lors de la création de l'association en 1992 auprès de la mairie d'Evreux. Il croit encore à l'importance de l'Education Populaire et souligne la difficulté des associations à gérer les budgets et à assurer les charges et la rémunérations des salariés.

Philippe BORDIER se pose la question de « comment faire vivre les sciences autrement » ? Itinérance même si un lieu fixe est utile ? Rayonner sur un autre territoire ? Une autre agglomération ?

Jusqu'à la décision finale du tribunal judiciaire, le personnel reste salarié de l'association.

Séance close à 20h

Le Président
Philippe BORDIER